Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.

1. Rendez vous sur le site **immatriculation.ants.gouv.fr**
2. Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
3. Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
4. Cliquez sur «Mon espace véhicule»
5. Effectuez votre demande d'immatriculation
6. Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : https://ants.gouv.fr

https://www.facebook.com/ANTSdirect @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans
l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Agence Nationale des Titres Sécurisés